

Unibel

Paris, le 23 septembre 2013

Information sur l'actionnariat familial d'Unibel

L'accord des actionnaires familiaux d'Unibel du 12 avril 2001 a pris fin le 22 septembre 2013, comme annoncé par le communiqué du 25 novembre 2011.

Les actionnaires des familles Fiévet et Sauvin ont décidé de continuer à mettre en œuvre une politique commune dans le cadre d'un concert plus resserré.

En date du 19 septembre 2013, ces actionnaires, qui contrôlent directement et indirectement 80,0 % du capital (*) et 86,2 % des droits de vote d'Unibel (qui, elle-même détient 67,2 % du capital et 68,2 % des droits de vote des Fromageries Bel), ont signé un pacte d'actionnaires qui a été transmis ce jour à l'Autorité des marchés financiers en application de l'article L.233-11 du code de commerce.

Cette évolution n'entraîne aucune modification dans la stratégie mise en œuvre par le Groupe, ni dans la composition de ses organes sociaux.

Antoine Fiévet, président du Directoire d'Unibel et président-directeur général des Fromageries Bel, et Florian Sauvin, membre du directoire d'Unibel et administrateur des Fromageries Bel, ont déclaré : « Nous nous réjouissons de cet accord, qui va assurer la stabilité du contrôle du Groupe Bel et qui en préserve le caractère familial. »

(*) 89,8 % avec l'autocontrôle



Contacts presse : Agence Burson-Marsteller

Tom Doron : tom.doron@bm.com

Tél : +33 (0)1 56 03 12 12

Unibel est le holding animateur du Groupe Bel, un des leaders mondiaux du secteur des fromages de marque. Son portefeuille de produits différenciés et d'envergure internationale tels que La vache qui rit, Kiri, Mini Babybel, Leerdammer ou Boursin, ainsi qu'une vingtaine d'autres marques locales, lui ont permis de réaliser en 2012 un chiffre d'affaires de 2,6 milliards d'euros. Près de 10 600 collaborateurs répartis dans une trentaine de filiales dans le monde contribuent aux succès du Groupe. Ses produits sont élaborés dans 27 sites de production et distribués dans plus de 120 pays.

<http://www.unibel.fr>